

LA PLATE-FORME



Photo Laïla Girard

VOLUME 22 NUMÉRO 3 SEPTEMBRE 2018

SOMMAIRE:

PAGES 2 ET 3

- Mot du maire

PAGES 4 ET 5

- Chroniques d'information municipale

PAGES 6 À 8

- Chroniques de l'inspectrice

PAGES 9 À 12

- Points d'information

PAGE 14

- Chroniques de votre agente culturelle

PAGES 16 ET SUIVANTES

- Mot des organismes et entreprises de chez nous



Activités à surveiller:

Les 28-29-30 septembre

Les Journées de la culture

Le samedi 20 octobre

Party de chasse

Le dimanche 9 décembre

Marché de Noël

CONGÉ FÉRIÉ

Veillez prendre note que les bureaux de la Municipalité seront fermés le lundi 8 octobre en raison du congé de l'Action de Grâce.



Mot du maire

POUR UN ACCUEIL CONVIVIAL



On s'entend pour dire que la saison touristique 2018 est sans équivoque la plus importante en visiteurs depuis plusieurs années et, Sainte-Rose-du-Nord rempli à cet égard honorablement sa réputation d'un milieu d'accueil d'intérêt pour des dizaines de milliers de touristes de toute provenance.

D'ailleurs, au *Bureau d'information touristique* de notre municipalité, (BIT) sous la responsabilité de la *Société de développement économique, communautaire et touristique* (SDECT), un employé (M. Dave Pellerin) a eu l'heureuse initiative de pointer sur une carte du monde, avec une aiguille à la tête colorée, la provenance de nos visiteurs. Or, cette année, les données statistiques à ce jour nous indiquent que 50 % des touristes proviennent de l'extérieur du Québec et de partout sur la planète. Voilà donc un résultat tangible que l'économie de l'industrie touristique apporte maintenant à notre village une source d'emplois et d'affaires plus qu'appréciable.

Ces touristes qui se présentent au *BIT* veulent découvrir les attraits touristiques d'abord de notre village et ceux de l'ensemble de notre région. Ils s'informent aussi sur les différents services offerts pour la restauration et les disponibilités d'hébergement. Depuis plus de 40 ans, la municipalité de Sainte-Rose tient un BIT afin de mieux accueillir ses visiteurs. De plus, la SDECT tient depuis deux ans une *table touristique* en invitant tous les acteurs, (*hébergement, restauration et commerces*) afin d'échanger sur nos approches d'accueil et voire même s'interroger sur le comment la municipalité, les commerces, les promoteurs et les citoyens peuvent contribuer à mettre en place des moyens qui permettront de maintenir l'intérêt pour notre village.

Soulignons seulement que depuis trois ans, il y a à l'Anse-à-Théophile trois restaurants. Ajoutons un quatrième au *Cap-au-Leste* et on serait tenté de dire que c'est beaucoup pour un village de 400 habitants. Toutefois, en examinant attentivement ces quatre commerces de la restauration on constatera qu'ils ont des services complémentaires qui contribuent à offrir aux visiteurs un choix diversifié. Il est donc de tout intérêt pour ces commerçants de participer à une collaboration concurrentielle positive.

Il en est sans doute de même dans le domaine de l'hébergement. Il est vrai que le nombre de gîtes a tendance à diminuer (voir statistiques officielles de l'ATR). Toutefois, le nombre d'hébergement touristique augmente de plus en plus et cela à travers tout le Québec. Pour Sainte-Rose, il semble bien que l'offre soit largement inférieure à la demande. Par conséquent, comme tout le monde est bien servi, il est aussi de tout intérêt de collaborer à fournir une très bonne qualité de services et de donner, lorsque nécessaire, de l'information adéquate sur tous les services d'hébergement officiel disponible sur notre territoire. Car, c'est d'abord à la municipalité que les propriétaires de gîtes et d'hébergement de touristes doivent communiquer l'existence de leur service et en informer notre BIT. Tourisme Québec est également la seule organisation formelle gouvernementale qui autorise ces types d'hébergement.

Notre vision d'avenir pour cette industrie touristique doit se faire dans la collaboration et non dans l'opposition. Mentionnons que notre intérêt à collaborer avec d'autres acteurs de l'industrie nous est nécessaire. Nous voulons à ce sujet mentionner l'importance des Croisières sur le Fjord-du-Saguenay, de l'ATR, des instances gouvernementales, telles Emplois d'été Canada pour le fédéral et au provincial le ministère du Tourisme. Il y a aussi la MRC du Fjord qui nous apporte un support financier très appréciable.

Dans un échange avec le nouveau directeur général de Promotion Saguenay, M. Denis Lemieux, nous avons clairement manifesté notre volonté pour que soit maintenu et même amélioré les différents services des navires qui viennent à Sainte-Rose-du-Nord. Pour ce faire, nous l'avons aussi informé de la nécessité de continuer à travailler avec nous à l'amélioration de nos services d'accueil, principalement pour tout ce qui touche à la sécurité des lieux, au remplacement des services sanitaires et aussi au bâtiment d'accueil de la Place des artisans qui pourrait se doter d'autres éléments de divertissement favorisant la rétention des visiteurs sur une période plus longue et profitable à l'économie locale.

Quant à la MRC du Fjord-du-Saguenay, elle contribue généreusement au maintien de notre bureau d'information touristique en nous accordant un soutien financier de 20 000 \$ annuellement.

Nous pourrions élaborer sur bien d'autres sujets relatifs à l'accueil touristique et aborder le volet des désagréments causés par les motos bruyantes et la vitesse sur la rue du Quai, et encore sur le comportement de jeunes propriétaires de quads locaux qui pratiquent leur dextérité de futurs pilotes de course de la haute vertige avec des silencieux hors normes et cela tard en soirée ou même la nuit.

Il semblerait même que la seule solution à ces désagréments pour les résidents de l'Anse-à-Théophile serait de déménager vers les secteurs des nombreux lacs tranquilles de notre territoire. Certains allègueront que là aussi on pourrait trouver des irritants. Mais n'oublions pas que la saison touristique est courte et il restera toujours aux résidents permanents beaucoup de temps pour récupérer. C'est pourquoi nous estimons qu'il soit préférable de rêver le village de l'avenir en laissant aux lecteurs de travailler leur imaginaire. Revenons donc les deux pieds sur terre...

Si, en période électorale, le maire Labeaume de Québec, la mairesse Laplante de Montréal et les maires des principales villes du Québec présentent leur liste d'épicerie pour obtenir des engagements de la part des quatre partis politiques en course vers le pouvoir, le maire de Sainte-Rose peut aussi en toute simplicité, équité et justice envoyer un message aux partis politiques « qu'il existe pour notre communauté également une liste d'épicerie ».

Cette liste se justifie :

- ♦ Par le besoin d'améliorer nos services d'accueil afin de maintenir et protéger notre réputation régionale, nationale et surtout internationale d'un des plus beaux villages du Québec et, comment il est important d'y investir comme on le fait ailleurs à Saint-Félicien, à l'Hermitage du Lac Bouchette, au Trou de la fée, etc. pour développer encore plus d'économie et d'emplois;
- ♦ Par le besoin de réaliser enfin le traitement des eaux usées à l'Anse-à-Théophile;
- ♦ Par la nécessité de sécuriser notre système de distribution d'eau potable;
- ♦ Par notre souci constant de soutenir davantage l'amélioration de notre réseau routier;

- ♦ Par la réalisation du projet de la minière Arianne d'un port sur le territoire de Sainte-Rose créant des emplois et du développement économique;
- ♦ Par notre préoccupation de brancher toutes les maisons à Internet haute vitesse alors que la fibre optique est déjà dans les poteaux sur une bonne partie de notre territoire. Cela permettrait de retenir dans notre village de nombreux emplois liés aux technologies de l'information et d'améliorer ce moyen de communication devenu maintenant incontournable et nécessaire (*voir CRTC à ce sujet*). Voilà un dossier déjà entrepris avec la très grande collaboration de la MRC du Fjord-du-Saguenay et aussi des gouvernements supérieurs, le cas échéant.

Lorsque que nous avons débuté l'écriture de ce texte, notre intention était de dire à tous les citoyens et citoyennes de Sainte-Rose l'importance de vivre en harmonie pour tout ce qui touche à notre façon d'accueillir nos touristes. Il faut admettre que ce secteur de l'économie locale prend maintenant une place dominante pour l'emploi et qu'il est primordial d'aborder ou d'interroger nos façons de faire.

Toutefois, nous constatons qu'au fil des mots le sujet nous a entraîné à regarder aussi l'ensemble de nos préoccupations qui s'inscrivent dans un mieux-être de vivre dans un environnement sain, agréable et ACCUEILLANT. Nous tenons à remercier aussi tous les bénévoles et les employés attitrés aux différents services d'accueil au sein de notre municipalité. Vous êtes les serviteurs de première ligne, d'où l'importance de vos actions.

Laurent Thibeault maire

Chroniques d'information municipale

LE CONTRAT DE DÉNEIGEMENT 2018-2021

Lors du conseil municipal de juillet dernier, il a été adopté d'accorder à la Ferme de l'Anse-aux-Bois le contrat de déneigement pour les secteurs du lac Bouchard, lac Rouge, lac Neil et d'une portion de la rue Descente-des-Femmes.

Ce contrat est d'un montant de 27 421 \$ par année sur une période de 3 ans.



L'ACHAT D'UN NOUVEAU CAMION DE SERVICE

Après de nombreuses démarches, dont celle d'analyser nos besoins en définissant bien le devis d'appel d'offres, cinq demandes de soumission sur invitation ont été demandées et, les propositions reçues sont les suivantes:

⇒ Desmeules Automobiles inc.:	65 320 \$
⇒ Perron Auto Ford:	71 376 \$

Le 10 septembre dernier, le conseil a accepté la soumission présentée par Desmeules Automobile inc. au montant proposé. Mentionnons qu'avant l'inspection obligatoire demandée par la SAAQ, nous avons procédé à une évaluation des travaux mécaniques à réaliser. Force a été de constater que ce camion de 14 ans avait déjà subi l'épreuve du temps puisque pour les simples travaux mécaniques légers (c'est-à-dire frein, feux de signalisation, conduite, suspension, roue, état des pneus, etc.), nous avons une proposition de mise à niveau autour de 5 000 \$. À ce montant pouvait s'ajouter les lourdes dépenses pour les bris de la mécanique lourde : moteur, transmission et différentiel. Voilà pourquoi le conseil municipal a adopté une résolution afin d'aller en appel d'offres pour changer notre camion de service.

MISE AUX NORMES DES ÉQUIPEMENTS DU PARC D'AMUSEMENT

L'examen des équipements de notre parc d'amusement par notre compagnie d'assurance, nous oblige à une mise aux normes de l'ensemble de nos installations. **La sécurité des lieux prime avant tout et surtout lorsqu'il s'agit des enfants.** Or, cet été une dizaine d'enfants ont profité du parc d'amusement dans le cadre du camp de jour. C'est grâce à un encadrement rigoureux qu'il a été permis son utilisation. Après analyse des besoins et recherche d'entreprises spécialisées dans le domaine, nous sommes toujours en attente de réponse en ce qui a trait au respect des normes canadiennes en ce domaine.

VOIRIE MUNICIPALE :

Afin d'optimiser le plus possible le budget pour l'entretien de nos chemins municipaux et de bonifier l'utilisation des subventions discrétionnaires du député de Dubuc, M. Serge Simard, (15 000\$) et de celle de la ministre déléguée aux transports, Mme Véronique Tremblay, (15 000\$) le conseil municipal a adopté une résolution pour la réalisation des travaux dans tous les secteurs de la municipalité.

Pour ce faire, nous avons procédé à l'achat de 1 000 tonnes métriques de concassé 0-3/4. Cet achat a été rendu possible grâce au coût avantageux proposé par l'entreprise responsable des travaux (Aurel Harvey & Fils inc.) du ministère des Transports sur la route 172, dans les limites de notre territoire. De plus, pour un montant de 3 211 \$ nous avons procédé à la location d'une pelle mécanique opérée par notre employé et qui permet de diminuer d'une façon importante les coûts d'opération. Conséquemment, c'est un montant global de 107 526 \$ que nous investissons à l'entretien de nos chemins municipaux.

Soulignons aussi, que le ministère des Transports a bonifié d'environ 6 000 \$ la subvention annuelle, récurrente depuis 1993, (*réforme Ryan*) pour l'entretien de ces chemins passant de 32 000 \$ à 38 876 \$. Toutefois, nous nous adressons aux autorités du ministère afin d'obtenir davantage pour cet aspect des subventions, car vérifications faites, nous croyons ne pas avoir un montant équitable (*en rapport à d'autres municipalités*) pour cet aspect du soutien financier pour nos chemins et, au nombre de kilomètres à entretenir.

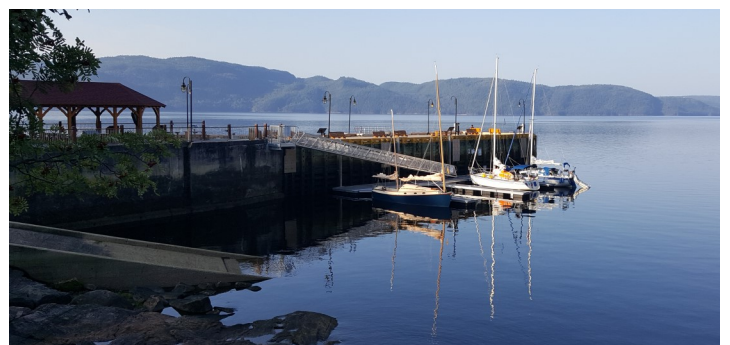
SUITE À DONNER APRÈS LES ÉLECTIONS...

UNE DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER POUR LA RÉFECTION DU QUAI

C'est au *ministre Délégué Responsable de la Stratégie Maritime du gouvernement du Québec* que nous avons adressé une demande de soutien financier de 70 000 \$ afin de réaliser certains travaux d'entretien du quai. De toute évidence, nous aurons à rediscuter avec le ministre délégué de la nécessité pour Sainte-Rose-du-Nord d'avoir des équipements et des infrastructures maritimes plus que convenables afin d'accueillir les dizaines de milliers de visiteurs arrivant par *Les croisières du Fjord* et les bateaux de plaisance.

SUITE À DONNER APRÈS L'ÉLECTION...

Chroniqueur : Laurent Thibeault



CHRONIQUE DE L'INSPECTRICE

Bien le bonjour chères roseraines et chers roserains.

Comme vous en avez probablement entendu parler au courant de l'été, je suis votre nouvelle inspectrice municipale. Je possède une formation collégiale dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme. C'est pour moi un honneur que d'occuper ce poste au sein d'une équipe accueillante et d'une municipalité aussi magnifique qu'est Sainte-Rose-du-Nord. Pas besoin de vous dire que je suis tombée amoureuse dès ma première visite.

Quel bel été avons-nous eu ... Et l'automne qui s'approche à grands pas ! Voici donc le moment de se pencher sur quelques petits rappels importants à ne pas mettre en oubli.

Les abris d'autos temporaires

Qui dit "automne" dit aussi "abri tempo" ! Contactez-nous afin de connaître la date exacte à laquelle nous autorisons leur installation. Nous pourrions aussi nous assurer que les distances et autres normes seront respectées. Si les abris empêchent que votre numéro civique soit bien visible, placez le temporairement sur l'abri ou à un endroit approprié afin qu'il soit bien visible de la voie de circulation.

Les numéros civiques

Depuis le début de mon mandat, il arrive souvent que j'ai de la difficulté à trouver des propriétés car leurs plaques d'adresses ne sont pas très lisibles (couleurs, formats, etc.) ou sont tout simplement absentes. Lors de mandats antérieurs, il n'était pas

rare de recevoir des appels lors de diverses situations où ambulanciers et autres répondants téléphonaient car ils n'arrivaient pas à se rendre sur les lieux d'un appel. Lors de tels événements chaque minute est précieuse.

Donc par souci de sécurité et pour diverses raisons, je tenais à souligner le sujet.

Contactez-moi au besoin, il me fera plaisir de valider avec vous les caractéristiques et l'emplacement idéal à privilégier afin que votre numéro soit bien visible et lisible de la voie de circulation.

Les conteneurs maritimes

Depuis quelque temps, nous observons une tendance à utiliser les conteneurs maritimes comme espace d'entreposage. Sachez qu'ils ne sont autorisés que dans les zones agroforestières et sous certaines conditions:

1. le conteneur se localise sur le terrain où est exercée l'activité à laquelle il est lié ;
2. le conteneur doit être situé en cour arrière et à au moins 20 mètres de toute rue privée ou publique ;
3. l'entreposage dans le conteneur sert exclusivement aux activités de l'usage autorisé sur le terrain où il est implanté ;
4. le conteneur est dissimulé dans l'environnement par un emplacement qui lui permet de s'intégrer au paysage et de demeurer invisible de la rue ;
5. des ajouts tels que la construction d'un faux toit, peinture, revêtement extérieur, doivent être apportés afin d'améliorer l'aspect esthétique extérieur du conteneur.

Amis(es) des animaux

Je suis moi-même propriétaire d'un beau gros "toutou" et j'affectionne à peu près toutes les espèces du règne animal mais afin que la vie communautaire soit des meilleures pour tous les citoyens, il est important que tous et chacun porte une attention particulière à respecter le règlement sur les animaux dont en voici un extrait :

- ★ tout propriétaire, possesseur ou gardien d'un animal est tenu d'exercer sur cet animal une surveillance adéquate de façon à ce que ce dernier ne puisse errer dans les rues ou endroits publics ainsi que sur les terrains privés sans le consentement du propriétaire ou occupant d'un tel terrain ;
- ★ il est interdit de se trouver dans les places publiques avec un chien sans être capable de le maîtriser en tout temps. Le chien doit être porté ou conduit par son gardien au moyen d'une laisse ;
- ★ tout propriétaire, possesseur ou gardien d'un chien doit prendre les mesures nécessaires pour empêcher leur chien d'errer, soit en l'attachant, soit en l'enclavant ou de toute autre manière.

Bien que votre animal ne soit pas dangereux ou que vous ayez l'impression qu'il ne soit pas dérangeant, il est de la responsabilité de tous les possesseurs d'animaux d'être vigilants et de voir à respecter la réglementation municipale.

Les roulottes

L'utilisation d'une roulotte de villégiature à des fins d'habitation de façon temporaire pour le camping est autorisée dans toutes les zones dans la mesure où les conditions ci-après énumérées sont respectées :

1. une seule roulotte de villégiature est autorisée par terrain ;
2. une habitation doit être présente sur le terrain où est stationnée la roulotte ;
3. la roulotte de villégiature est en état de fonctionner et demeure mobile ;
4. aucune construction accessoire n'est accolée à la roulotte de villégiature ;
5. la roulotte est stationnée et/ou utilisée uniquement dans les cours latérales ou arrière de la résidence principale du terrain sur lequel elle est stationnée ;
6. une installation septique conforme à laquelle la roulotte peut être raccordée est présente sur l'emplacement ;
7. la roulotte respecte les normes d'implantation s'appliquant à un bâtiment complémentaire isolé et dispose de ses eaux usées conformément à la Loi et aux règlements en vigueur ;
8. la roulotte de villégiature est présente pour une période n'excédant pas un mois ;
9. la durée de séjour cumulative d'une roulotte de villégiature sur un même emplacement ne doit pas excéder 6 mois dans une même année ;
10. un certificat d'autorisation a été obtenu.

Les permis et certificats

Avant d'entreprendre tout type de travaux, il est essentiel de bien vous informer auprès de la municipalité si un permis ou un certificat est requis.

Le permis est l'assurance de la légalité et de la conformité de vos travaux et activités.

En effet, lors du traitement de la demande, la personne qui délivre le permis vérifie la conformité du projet à l'égard de la réglementation applicable. Des travaux exécutés sans permis ne peuvent être acceptés par le processus de dérogation mineure pour bénéficier de droits acquis par la suite et ce malgré le nombre d'années, ceci peut être problématique lors de la vente d'une propriété. Protégez vos investissements en ayant en mains votre permis avant de débiter des travaux.

Si vous avez des projets de construction pour la prochaine année, **il n'est jamais trop tôt pour venir en discuter.** Ainsi, si des actions sont à prendre, telles que demande d'autorisation auprès de différents ministères, de dérogation mineure ou encore de modification réglementaire, il nous sera possible de le faire sans occasionner de délais supplémentaires, car il ne faut jamais sous-estimer la durée de telles procédures. Vous pourrez donc entreprendre vos travaux le moment voulu.

→ Le fait d'avoir déposé une demande et d'en avoir payé les frais ne garantit en aucun cas que le permis sera émis. Si la délivrance du permis est impossible, il va de soi que vous en serez informé.

→ La personne qui délivre les permis bénéficie de 30 jours pour traiter votre demande. Ce délai est calculé à partir du moment où tous les documents nécessaires à l'analyse de la demande ont été obtenus. Vous retrouverez tous les documents devant accompagner chacune des demandes dans le règlement sur les permis et certificats qui est disponible sur le site internet de la municipalité sous l'onglet "publications".

Pour conclure, c'est avec une immense joie que je me suis adressée à vous par l'entremise de ce journal. Je suis très enthousiaste face à nos collaborations futures qui permettront de concrétiser tous vos projets. N'hésitez pas à me contacter pour prendre rendez-vous, je serai désormais au bureau les mardis et mercredis de 8h à 16h. Il me fera plaisir de répondre à toutes vos questions et ce dans le meilleur délai qui me sera possible de vous offrir.

Salutations !

Votre inspectrice municipale,

Marylène Compartino Campagna



Aux contribuables de la susdite municipalité

*Est par les présentes, donné par la soussignée,
Maryse Girard, gma, directrice générale et secrétaire-
trésorière de la susdite municipalité,*

Que :

Le troisième exercice financier du rôle d'évaluation débutera le 1^{er} janvier 2019.

Ce rôle demeurera à mon bureau et est à la disposition de toute personne intéressée, aux heures normales de bureau. Le seul motif pour lequel une plainte pourra être déposée, sera que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû apporter en vertu de l'article 174 de la Loi sur la fiscalité municipale, au cours de l'exercice pendant lequel survient l'évènement justifiant la modification ou du suivant.

Toute plainte doit être déposée au moyen de la formule prescrite, (disponible au bureau de la MRC du Fjord) sous peine de rejet, à n'importe quel endroit où peut être déposée une demande de recouvrement d'une petite créance conformément au livre huitième du code de procédure civile.

Donné à Sainte-Rose-du-Nord, ce 17^e jour de septembre 2018.

Maryse Girard, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Points d'information

Ramonage de cheminées

DERNIÈRE CHANCE!

Veillez prendre note que l'entreprise responsable du ramonage des cheminées (Ramonage Saguenay), repassera une dernière fois à Sainte-Rose-du-Nord avant l'hiver. Pour faire effectuer le ramonage de votre cheminée, veuillez transmettre vos coordonnées en composant le 418 675-2250 poste 2600.



Le journal municipal « La Plate-Forme » est publié à chaque saison et est distribué vers le 20^e jour du mois de la parution.

L'achat d'un espace publicitaire vous intéresse:

1/4 page : 15 \$

1/2 page : 30 \$

1 page : 50 \$

Pour information: 418 675-2250

Poste 2600



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DU-NORD
M. R. C. DU FJORD-DU-SAGUENAY**



AVIS PUBLIC vous est par les présentes donné par la soussignée
directrice générale et secrétaire-trésorière,

Le Conseil de la municipalité offre à vendre :

Les équipements suivants:

- ⇒ # 1 : Fenêtre en bois 63" H X 38" L;
- ⇒ # 2 : Fenêtre 63" H X 48 " L;
- ⇒ # 3 : Fenêtre en bois 70" H X 94" L;
- ⇒ # 4 : Porte 83" H X 52 " L (petite fenêtre de côté endommagée);
- ⇒ # 5 : Porte 83" H X 90 " L;
- ⇒ # 6 : Porte 83" H X 73" L;
- ⇒ # 7 : Porte coupe-feu (incluant penture, poignée et piston pour fermeture);
- ⇒ # 8 : Porte coupe-feu (incluant penture, poignée et piston pour fermeture);
- ⇒ # 9 : Rouli-bac 360 litres (plusieurs en inventaire);
- ⇒ # 10 : Souffleuse à neige Ariens, ST 1032, 15 forces, état de marche;
- ⇒ # 11 : Porte coupe-feu pleine grandeur standard.

Pour visualiser l'un de ces équipements, vous devez au préalable, communiquer avec la soussignée afin de prendre rendez-vous. Bien vouloir laisser le message en cas d'absence. Si vous êtes intéressés par l'un ou l'autre de ces équipements vous êtes priés de faire parvenir votre soumission avant le vendredi 19 octobre 2018, 10 h au bureau de la municipalité, 126, rue de la Descente-des-Femmes dans une enveloppe cachetée et portant la mention «Équipements à vendre».

Le soumissionnaire choisi devra transporter lui-même l'équipement après l'adjudication.

Le conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni toute soumission.

Donné à Sainte-Rose-du-Nord, ce 17^e jour de septembre 2018.

Maryse Girard, Directrice générale et secrétaire-trésorière

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DU-NORD
M. R. C. DU FJORD-DU-SAGUENAY**

AVIS PUBLIC vous est par les présentes donné par la soussignée
directrice générale et secrétaire-trésorière,

**Le Conseil de la municipalité offre à vendre :
Les équipements suivants:**

#1



#2



#3



#4



#5



#6



**#7
et
#8**



#9



#10



#11



RÉOUVERTURE DU CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

**NOUS SOMMES HEUREUX DE VOUS ANNONCER
LA RÉOUVERTURE DU CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE!
DE NOUVEAUX APPAREILS ET ÉQUIPEMENTS ONT ÉTÉ ACHETÉS
ET SONT MAINTENANT À VOTRE DISPOSITION.
POUR INFORMATION ET/OU INSCRIPTION
VEUILLEZ APPELER AU BUREAU DE LA MUNICIPALITÉ
418 675-2250**



Grille de tarification pour l'utilisation du Centre de conditionnement

Durée	Coût
1 mois	25 \$
3 mois	70 \$
6 mois	135 \$
12 mois	250 \$
Un dépôt est exigé pour la clé (remis au départ avec le retour de la clé)	15 \$
Clé magnétique nécessaire pour l'accès	



LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

18 octobre: Sainte-Rose-du-Nord

ARTICLES ACCEPTÉS

APPAREILS RÉFRIGÉRANTS

Réfrigérateur, congélateur, climatiseur, machine à eau, thermopompe.

ÉLECTROMÉNAGERS

Laveuse, sécheuse, cuisinière, lave-vaisselle, chauffe-eau.

MEUBLES

Meuble en bois, divan, table, classeur, chaise, armoire, matelas et sommier.

OBJETS DIVERS

Vélo, poussette, appareil d'exercice, câblage électrique, BBQ (sans bonbonne).

PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES

Grille-pain, bouilloire, cadran, radio, micro-ondes, système audio, outil électrique et à batterie.

PRODUITS ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES

Ordinateur, imprimante, écran, télévision, console de jeux, souris, clavier, appareil photo.

ARTICLES REFUSÉS

Ampoule fluocompacte;
Béton, brique, ciment et céramique;
Matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD);
Vitre, porte-patio, fenêtre, porte, toilette, bain, douche, lavabo;
Tapis et recouvrement de plancher.

COMMENT EN DISPOSER ?

Écocentres ou points de dépôt.
Consultez votre calendrier de collecte.

Armes et munitions

Poste de police

Bonbonnes de propane

Chez votre marchand de propane

Branches, feuilles, bois et gazon

Consultez le www.mrc-fjord.qc.ca/environnement/residus-verts

Déchets et recyclage

Collecte régulière. Consultez votre calendrier de collecte.

Pneus et pièces de voiture

Garages ou points de dépôt.
Consultez votre calendrier de collecte.

Huile et peinture

Boîtes de collecte dans chaque municipalité.

Textile et vêtement

Fripieries et cloches de récupération de vêtements.

Déposez vos encombrants en bordure de la rue la veille de la collecte et ils seront ramassés dans les 48 heures.



RENSEIGNEMENTS

www.mrc-fjord.qc.ca/environnement/encombrants

Chroniques automnales de votre agente culturelle et communautaire.

TREIZE MAIRES, TREIZE ARTISTES

À l'occasion de la séance du conseil de la MRC du Fjord du Saguenay du 11 septembre 2018 à Sainte-Rose-du-Nord, nous avons eu l'idée de joindre un artiste créateur local à chacun des maires et mairesses de la MRC du Fjord du Saguenay. Pour ce faire, nous avons demandé aux maires d'écrire 5 mots, de les mettre dans une enveloppe avec le nom de la municipalité qu'il représente et de remettre le tout lors de la séance du conseil du mois d'août.



Suite à la réception de ces mots, les 13 artistes locaux, de toutes disciplines, disposaient de trois semaines afin de concevoir une œuvre qui est étroitement liée et inspirée par les 5 mots du maire correspondant. Le résultat de cette collaboration a été présenté lors de la séance du conseil de la MRC.

Les œuvres réalisées seront également exposées et expliquées durant les Journées de la Culture, ce qui contribuera au rayonnement de cette collaboration hors du commun!

les journées de la culture

« Dans ses mots, danse et mots. »

Le 28-29 et 30 septembre se tiendront les Journées de la culture. Sous la thématique « Les mots ». Je vous invite à consulter les détails et la programmation dans les pages suivantes.

Marché de Noël

Il y aura le retour du **Marché de Noël** qui aura lieu le 9 décembre prochain. Les artistes, artisans et artisanes d'ici sont invités à communiquer avec moi afin de réserver une table.

Je vous souhaite un automne des plus créatifs!

Josée Beauchesne, Agente culturelle et communautaire

OFFRES DE COURS AUTOMNE 2018

MARDI CRÉATIF, 5 à 12 ans

De 15 h 30 à 17 h

Durée : 8 semaines, du mardi 25 septembre au mardi 6 novembre

Tarif : 50\$ par enfants Lieu : Bibliothèque

Prof. : Marie-Josée Paradis

HATHA YOGA pour initiés et non-initiés

Mardi soir de 19 h à 20 h.

Durée : 10 semaines, du 2 octobre au 4 décembre

Tarif : 70\$ pour 10 cours Prof. : Marie-Josée Paradis

RESPIRATION – SOUPLESSE – TONIFICATION

Le Hatha Yoga permet d'apporter souplesse, tonus et présence à soi. Le corps y trouve un état de bien-être autant au niveau physique que mental. La pratique comporte des Âsanâs (postures) qui agissent sur les différents systèmes ce qui favorise la circulation de la force vitale, tonifie les muscles internes, améliore la posture, renforce le système immunitaire et aide à apaiser le mental.

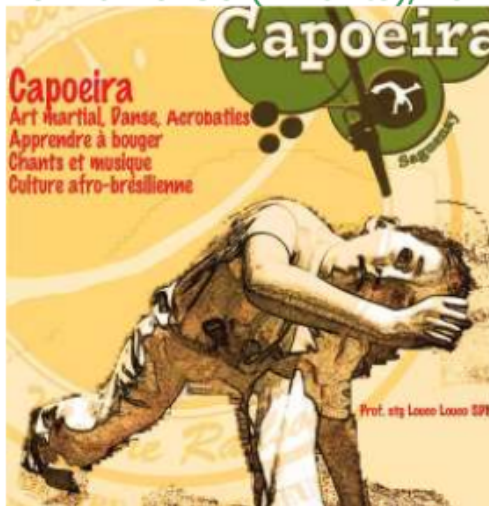
Toutes les postures sont accompagnées d'une présence au souffle qui unifie le corps/esprit. La séance se termine par un yoga nidra (relaxation guidée) et une méditation. Ce cours s'adresse à tous les niveaux et il est possible d'adapter les postures au besoin pour ceux qui ont des limitations physiques.

** tapis de yoga nécessaire

CAPOEIRA

Les Dimanches à partir du 16 septembre

10 h à 10h50 (Enfants)/10h50 à 12 h (adultes)



Tarifs 2018-2019

Adulte 130 \$
(+ carnet de l'élève 20\$
lors de la première inscription)

Enfant 80 \$

Forfaits

Couple (2 adultes) 220\$

Parent-enfant (1 adulte-1 enfant)
180\$

Familial (3 pers et +) 250\$

Carte de cours
140 \$ pour 10 classes

Rabais de 10\$ par
niveau de cordes (non applicable
sur les forfaits)

Les rabais ne sont pas cumulatifs et sont
applicables sur les paiements
reçus lors des deux premières semaines

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION
JOSÉE BEAUCHESNE, AGENTE CULTURELLE
418-675-2250, POSTE 2607

Mot des organismes et entreprises de chez nous

RUBRIQUE REGROUPEMENT DES ÉCLAIREURS POUR ÂÎNÉS



Le Regroupement est de retour cet automne à Ste-Rose-du-Nord pour vous outiller sur différents sujets qui touchent la santé et les conditions de vie des Âînés.

Vous aimeriez avoir la formation de base de l'éclaireur d'une durée de 2h afin d'être en mesure de repérer les aînés vulnérables dans votre municipalité et de les orienter vers les bonnes ressources ?

Contactez **Carolane Bouchard**, chargée de Projet RÉA au 418- 812-4889.

Les bienfaits de l'activité physique pour vieillir en santé

Saviez-vous que les études démontrent que l'activité physique pratiquée régulièrement apporte des améliorations physiologiques jusqu'à un âge très avancé ? Il n'est donc jamais trop tard pour commencer à être plus actif! Pensez toutefois à en parler à un professionnel de la santé qui pourra vous guider dans un programme adapté à vos conditions physiques.

L'activité physique permet aussi d'améliorer l'équilibre et la marche; de renforcer les muscles; et de favoriser leur détente, et leur relaxation. Par ailleurs, elle permet d'accroître l'endurance physique; d'améliorer la condition cardiaque; de réduire le taux de sucre en augmentant l'apport de l'insuline etc.

La sédentarité constitue quant à elle le plus grand risque pour la santé des personnes vieillissantes car elle accélère et amplifie les pertes normales reliées au vieillissement (source; Institut universitaire de gériatrie de Montréal).

Voici quelques suggestions pour passer à l'action cet automne:

-Marcher quotidiennement dans sa municipalité pour aller faire ses courses, ou seulement pour le plaisir de bouger dans des sentiers aménagés. Effectuer des séances entraînement adaptées à votre condition physique à la salle de conditionnement physique de la municipalité.

-Inscrivez-vous à une activité de groupe organisée par le Club de l'âge d'or telles que : les ateliers de danse en ligne, activité de sac de sable ou de palet américain,, etc.
Contactez Gaetan Côté au 418-675-2241 pour plus d'informations.

Séance d'information RÉA

Si vous souhaitez entendre parler davantage des bienfaits de l'exercice physique, nous vous invitons à participer à la séance d'information du Regroupement des Éclaireurs pour Âînés en octobre prochain.

La séance **Être actif pour vieillir en santé** aura lieu **Vendredi 5 octobre 2018 à 9h00 au Pavillon de la Montagne de Ste-Rose-du-Nord**. Un kinésiologue sera sur place pour vous parler des bienfaits d'un mode de vie actif! Bienvenue à toutes et à tous!

NOUVELLES DE VOTRE INTERVENANTE DE MILIEU auprès des aînés

Bonjour à tous et à toutes,

La fin de l'été approche à grand pas et les activités de la FADOQ reprendront sous peu dans chacune des 3 municipalités...Il me fera donc plaisir de vous y retrouver!



Aussi, les personnes âgées de Ste-Rose sont amicalement invitées à un atelier de création artistique animé par Josée Beauchesne (agente culturelle) & Anne Guay (ITMAV), le jeudi, 18 octobre de 14h à 16h à la salle du pavillon de la montagne. De belles surprises vous y attendent. Bienvenue!

Anne Guay,  pour St-Fulgence, St-Honoré & Ste-Rose-du-Nord

**VACCINATION
AVEC
RENDEZ-VOUS**

IMPORTANT!

VACCINATION ANTIGRIPPALE 2018 **SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT!**

C'EST LE MERCREDI 28 NOVEMBRE QU'AURA LIEU LA VACCINATION ANTIGRIPPALE

À SAINTE-ROSE-DU-NORD, À L'ÉDIFICE MUNICIPAL SITUÉ AU 126, RUE DE LA DESCENTE-DES-FEMMES.

**IL EST OBLIGATOIRE DE PRENDRE RENDEZ-VOUS
DÈS LE MARDI 23 OCTOBRE PAR TÉLÉPHONE OU INTERNET.**
(lien internet et numéro de téléphone disponibles bientôt)



Le Club de l'amitié



Mot du président

Une nouvelle saison va s'amorcer bientôt et je compte sur votre participation. Comme vous le savez sans doute, notre secrétaire-trésorière Mme Francine Larouche n'habite plus à Ste-Rose puisqu'elle a vendu sa maison. Je tiens personnellement à la remercier pour l'immense travail qu'elle a accompli au cours des dernières années.

Mme Véronique Harvey a généreusement accepté de combler le poste de secrétaire et, Mme Martine Pedneault celui de trésorière.

Saison 2018-2019

Nos activités régulières reprendront à la mi-octobre. La danse débutera après la chasse, les cartes le 16 octobre, les sacs de sable le 17 octobre donc le mercredi et les dominos le 19 octobre.

Nous avons plusieurs projets: soirées de danse, soupers, sorties et conférences.

Comme par le passé, nous sommes intéressés à connaître vos suggestions pour des activités, des sujets de conférences, etc. N'hésitez pas à communiquer avec un membre de votre C.A.

Nos prochaines activités...

Conférence le **5 octobre** à 9 h 00 sur l'activité physique pour les aînés membres et non membres (gratuit). Le **18 octobre**, Création Artistique de 14 h 00 à 16 h 00 une invitation pour les aînés membres et non membres, à venir s'amuser gratuitement !

Voyage dans Charlevoix le 18 août dernier

Tous les participants sont revenus enchantés de ce petit périple d'une journée.

Nous avons d'abord pris le train de La Malbaie à Baie St-Paul. À Baie St-Paul, nous avons visité l'espace muséal des Petites Franciscaines de Marie et nous avons visité Baie St-Paul en utilisant le Festibus (petit autobus tiré par deux chevaux). Le dîner fut libre.

Par la suite, nous sommes retournés à La Malbaie, toujours en utilisant le train comme moyen de transport, nous avons soupé au Petit Manoir du casino et pour finir, nous avons tenté de notre chance au Casino.

Après cette journée bien remplie, le retour fut des plus tranquilles.

Nous tenons à remercier encore une fois nos deux chauffeurs « bénévoles », messieurs Yvan Grenon et Réjean Gagné.

Votre nouveau C.A

Gaétan Côté	président
Martin St-Pierre	vice-président
Réjean Gagné	directeur
Alain Lapointe	directeur
Dorina Potvin	directrice
Véronique Harvey	secrétaire
Martine Pedneault	trésorière



Aux couleurs de l'automne trois annonces de la part de votre bibliothèque...

Première annonce La bibliothèque de Ste-Rose-du-Nord a besoin de vous comme :

- Usagers ...bien évidemment ! Venez voir et choisir vos livres parmi un nouvel arrivage de 500 livres
- Aide au comptoir de manière sporadique
- Aide à l'informatique... Les « nerds » on vous veut !

Si vous avez un ou plusieurs de ces qualificatifs :

- leadership / initiative / aptitude à travailler en équipe / un peu, beaucoup le désir de créer

Veuillez communiquer avec Mme Marie-Josée Paradis la responsable de la bibliothèque de Ste-Rose-du-Nord.



Deuxième annonce La bibliothèque se lance au cours des prochains mois dans un projet incluant les élèves de l'école Ste-Rose. Elle aura besoin de votre collaboration. Une grande œuvre pour / par la population de Ste-Rose-du-Nord verra le jour. Le projet a pour thème, le Patrimoine, celui qui vit et existe grâce aux échanges intergénérationnels.

Soyez aux aguets ! Les jeunes seront des Sherlock Holmes – enquêteurs de souvenirs !

Troisième annonce Ne manquez pas une visite au Pavillon de la Montagne pour y voir ses différentes expositions... Voyez le TIPI des jeunes du camp d'été 2018 et découvrez trois beaux contes/ légendes inuits, amérindiens et québécois, une collaboration impliquant la bibliothèque de Ste-Rose-du-Nord.

*les rencontres avec la CPE La Pirouette se poursuivront avec des animations de livres.

HORAIRE D'AUTOMNE
TOUS LES MERCREDIS 15H30 À 20H00
JUSQU'AU 19 DÉCEMBRE 2018 INCLUSIVEMENT



P.S. La bibliothèque est à la recherche d'une vieille verchère pour être transformée en étagère ! Passez le mot !

MERCI DE PARTICIPER À NOURRIR LA VITALITÉ DE NOTRE MUNICIPALITÉ!

les journées de la culture

28, 29 ET 30 SEPTEMBRE 2018

à SAINT-ROSE-DU-NORD

VENDREDI 28 SEPTEMBRE

18h à 21h

Dans ses mots, Danse et mots....

Lieu: Pavillon de la Montagne
Rencontre des artistes+ installation du laboratoire d'exploration créatif.

ARTISTES:

Marie-Josée Paradis:

Art de la Danse

Marc-Antoine Guay:

Art sonore

Claude-Andrée L'Espérance:

Art des mots

Dans ses mots, Danse et mots...

Laboratoire créatif alliant la danse, l'art sonore et les mots.
Création + présentation du processus créatif devant public.

Sainte-Rose-du-Nord, petit village où les perles de l'imagination ne cessent de surgir!

Dans le cadre des Journées de la culture, les passants seront invités à laisser des petits mots qui, au fur et à mesure de leur réception, seront utilisés comme matière créative alimentant les artistes. De petites boîtes aux lettres seront installées à différents endroits stratégiques dans le village et un facteur culturel passera les récolter et les livrera aux artistes créateurs. Les gens pourront ainsi participer au processus de création par le biais de mots qu'ils laisseront.

La danse, la littérature et la musique seront les trois disciplines qui s'influenceront et se réuniront tout au long du **laboratoire créatif d'exploration**. L'espace de recherche et de création sera érigé dans la salle du Pavillon de la Montagne à partir du vendredi soir et elle sera ouverte au public. Vous pourrez ainsi être témoin de l'évolution du processus créatif tout au long de l'évènement! **Le résultat des explorations en laboratoire sera présenté devant public le dimanche à 14 h.**



ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL



Québec



SAMEDI 29 SEPTEMBRE

10h30 à 16h30

Dans ses mots, Danse et mots....
Laboratoire créatif

Lieu: Pavillon de la Montagne

13h 30 ATELIER D'ÉCRITURE

La jeune auteure dynamique **Marie-Ève Groulx** sera sur place pour animer un atelier d'écriture ouvert à tous.

L'atelier s'attardera à la frontière parfois mince entre le souvenir et la fiction. La mémoire peut-elle être le point de départ d'un récit imaginaire?

Lieu: Aventure Rose-des-Vents

En formule 5@8, vernissage de l'artiste Chanterel Gagnon.

Originaire du Lac-St-Jean, Chanterel Gagnon, développe son approche de la création en étant exploratrice de l'univers immense dans lequel on baigne et de l'univers intérieur de l'humain.

Lieu: Aventure Rose-des-Vents



20 h: Ken Villeneuve, conteur vedette de Ste-Rose-du-Nord, animera un **micro ouvert** afin de permettre aux participants de présenter leurs créations. ET si jamais tu ne peux pas venir à l'atelier d'écriture, mais tu aimerais quand même ça nous jouer une petite toune à la guitare et bien le micro sera ouvert pour toi aussi!

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE

14h

Dans ses mots, Danse et mots....

Présentation devant public de l'exploration créative

Lieu: Pavillon de la Montagne

ENEZ VISITER L'EXPOSITION
13 MAIRES, 13 ARTISTES
Lieu: Pavillon de la Montagne





Saviez-vous qu'une nouvelle boulangerie est présente au village depuis cet été?

Avez-vous eu la chance de goûter nos produits?

Que ce soit pour vous gâter avec nos excellentes brioches, chocolatinas, croissants et autres viennoiseries, ou pour déguster un bon pain façonné à la main, passez-nous voir cet automne!

Nos heures d'ouverture :

Jusqu'au 7 octobre : Samedis et dimanches de 8h30 à 14h

Du 8 octobre au 16 décembre : tous les dimanches de 8h30 à 14h

Vous aimez le pain et trouvez important d'encourager l'économie locale?

Abonnez-vous à nos paniers de famille!

Qu'est-ce que c'est?

Nos paniers de famille s'inspirent des fameux "paniers bio". Pour un abonnement trimestriel vous recevrez un panier avantageux de produits frais de boulangerie et plus, chaque semaine.

L'offre de produits :

1 personne: 1 pain ou miche
1 portion salée
1 portion sucrée

2 personnes: 1 pain ou miche
1 baguette ou pain spécial
2 portions salées
2 portions sucrées

4 personnes: 2 pains ou miches
1 baguette ou pain spécial
4 portions salées
4 portions sucrées

Première cueillette le 30 septembre !

Pour vous inscrire, passez en boutique pendant nos heures d'ouverture, ou remplissez notre formulaire directement sur notre page Facebook.

Nos 2 variantes :

- Meunière : Farines blanches, pains moelleux (ex. : ménage blanc, raisins, bacon-oignons, etc.)

- Tortue : Farines intégrales et blé entier, pains rustiques (ex. : miche multigrains, raisins intégral, bacon-oignons intégral, etc.)

Les prix :

Ces prix sont les prix spéciaux Roserains et représentent un rabais de 20% sur les prix en boutique.

	Meunière	Tortue
1 personne	118\$ (10\$/panier)	130\$ (11\$/panier)
2 personnes	223\$ (19\$/panier)	235\$ (20\$/panier)
4 personnes	418\$ (35\$/panier)	442\$ (37\$/panier)

Tous les dimanches, venez cueillir votre panier à notre boutique au 136-1, rue du Quai. Si vous préférez, vous pouvez aussi aller cueillir votre panier à Chicoutimi le lundi, au Café Cambio.



Restez à l'affût de nos événements et allez aimer notre page Facebook :

Boulangerie la Meunière et la Tortue



Bonjour à tous,

Je m'appelle Stéphanie Lavoie, je suis enseignante en Intégration socioprofessionnelle au CFGA des Rives-du-Saguenay.

Je vous propose de venir procéder avec vous à une démarche de reconnaissance des acquis et des compétences dans votre milieu de travail dans la Municipalité de Ste-Rose-du-Nord.

Voici des exemples de reconnaissance :

- Guichetière, guichetier
- Préposé(e) à l'entretien des aires publiques
- Aide-éducatrice
- Aide-cuisinière
- Préposé(e) au service aux tables dans un restaurant
- Etc.

Veuillez noter qu'il n'y a pas de formation obligatoire car il s'agit de reconnaître ce que vous avez déjà acquis.

Il s'agit d'une démarche simple et sans frais pour laquelle vous aurez besoin de fournir les documents suivants :

- ✓ Photocopie de votre certificat de naissance (grand format);
- ✓ Photocopie de votre carte d'assurance-maladie ou permis de conduire.

Dans le cas où vous n'avez pas de certificat de naissance (grand format), vous devrez fournir les documents suivants :

- ✓ Photocopie de votre carte d'assurance-maladie;
- ✓ **ET**
- ✓ Photocopie de votre permis de conduire.

Je m'occuperai de le commander pour vous.

D'ici là, n'hésitez pas à m'appeler directement si vous avez des questions au :

418-698-5170 poste 3185

Au plaisir de vous rencontrer!

Stéphanie Lavoie



SERVICES COURANTS DU CLSC OFFERTS À SAINTE-ROSE-DU-NORD
126, rue de la Descentes des Femmes
Sainte-Rose-du-Nord (édifice de la municipalité)

La présence d'une infirmière sur place permet d'offrir les services courants du CLSC tous les **mercredis de 9 h 10 à 15 h** pour tous les résidents de Sainte-Rose-du-Nord.

9 h 10 à 11 h	Clinique de prélèvements (sur rendez-vous seulement)
13 h 30 à 15 h	Clinique avec rendez-vous pour les soins et services suivants : • prélèvements sanguins et urinaires • injections (vitamine B12, hormone, etc.) • vaccins contre le tétanos (rappel) • lavage des oreilles • soins – pessaire • extraction de points de suture ou agrafes • soins de plaies et pansements • prise de signes vitaux (pression artérielle, température) • évaluation de l'état de santé • tout autre soin selon une évaluation

Vous pouvez vous présenter en tout temps à partir de 11 h pour une évaluation de santé ou un conseil offert par l'infirmière. Il est également possible de rencontrer un médecin (**si celui est votre médecin de famille**) sur rendez-vous.

Vous pouvez prendre rendez-vous au numéro de téléphone suivant : **418 543-0709**.



C'est à l'automne qu'on fait boucherie!
Alors, c'est le temps de réserver un quartier de boeuf
Téléphoner au 418.675.1055

Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord

126, rue de la Descente-des-Femmes

Sainte-Rose-du-Nord, Qc, G0V 1T0

maryse.girard@ste-rosedunord.qc.ca

www.ste-rosedunord.qc.ca

Téléphone : 418 675-2250

Télécopie : 418 673-2115

Heures d'ouverture du bureau de la municipalité :

Lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Vendredi de 8 h à 11 h 45

FERMÉ LE LUNDI 8 OCTOBRE 2018 (Action de Grâce)

Pour nous joindre :

Maryse Girard, directrice générale	2602
Nadia Bolduc, adj. administrative	2600
Marylène Compartino-Campagna, insp. en bâtiment	2601
Marie-Josée Paradis, responsable bibliothèque	2603
Josée Beauchesne, agente culturelle et commun.	2607
Bureau d'information touristique	2608

Karine TRUDEL

DÉPUTÉE DE JONQUIÈRE

Nos services

Assurance-emploi

Demande de pardon

Citoyenneté et immigration

Impôt sur le revenu

Sécurité de la vieillesse



(418) 695-4477
1930, rue Davis, Jonquière

